

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux
B - Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique
C - Améliorer les connaissances sur l'avifaune du site
D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS OPERATIONNELS
A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux	<ol style="list-style-type: none"> Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités Accompagner les professionnels des sports de nature afin qu'ils prennent mieux en compte les espèces de la DO dans leurs activités Accompagner les entreprises de transport et de distribution d'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités Mettre en œuvre une politique d'acquisition du foncier
B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique	<ol style="list-style-type: none"> Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux
C - Améliorer les connaissances sur l'avifaune du site	<ol style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets Améliorer la connaissance des habitats naturels du site favorables aux espèces DO
D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob	<ol style="list-style-type: none"> Assurer l'animation du site et l'évaluer Actualiser le DOCOB

Type d'objectifs	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	Type d'objectifs				Evaluer
		Protéger	Entretienir	Restaurer	Communiquer	
Objectifs liés à l'avifaune	A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux	X	X	X		
	B - Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique				X	
	C - Améliorer les connaissances sur l'avifaune du site					X
Objectifs transversaux	D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob				X	X

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS OPERATIONNELS ET ACTIONS ENVISAGEES
A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique MO1 : Conserver et entretenir les milieux ouverts par un pâturage et une fauche adaptés MO2 : Restaurer les milieux ouverts embroussaillés par intervention directe MO3 : Poursuivre l'accompagnement des vétérinaires et des éleveurs dans l'objectif de limiter les antiparasitaires des troupeaux MO4 : Assurer annuellement la sauvegarde des busards dans les prairies et cultures avec les agriculteurs MO5 : Favoriser une lutte contre le campagnol terrestre respectueuse de l'environnement ML1 : Restaurer, maintenir et entretenir les berges et ripisylves des cours d'eau ML2 : Maintenir, restaurer et entretenir les haies, les linéaires boisés, les arbres isolés et murets 2. Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités MF1 : Favoriser une sylviculture compatible avec les enjeux de préservation de l'avifaune forestière MF2 : Mise en place d'une trame « vieux bois » favorable à l'avifaune 3. Accompagner les professionnels des sports de nature afin qu'ils prennent mieux en compte des espèces de la DO dans leurs activités TM1 : Accompagner les professionnels de sports de nature afin de mieux prendre en compte la sensibilité des espèces de la Directive Oiseaux 4. Accompagner les entreprises de transport et de distribution de l'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités TM2 : Identifier les poteaux électriques dangereux pour les grandes espèces de la ZPS aval TM3 : Favoriser la gestion extensive des espaces sous ligne RTE en milieu forestier et dans le bocage 5. Mettre en œuvre une politique d'acquisition du foncier TM4 : Mettre en place des actions de gestion foncière
B - Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux CS1 : Mettre en place des outils de communication destinés aux usagers du site CS2 : Sensibiliser le grand public CS3 : Faire la promotion active des actions réalisées dans le cadre du DOCOB CS4 : Informer les agriculteurs et les habitants de la diversité des espèces de rapaces nécrophages, de leurs biologies et de leurs rôles dans l'écosystème
C - Améliorer les connaissances du site	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets SUI 1 : Améliorer les connaissances des espèces de la Directive Oiseaux SUI 2 : Définir les zones favorables aux rapaces
D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob	<ol style="list-style-type: none"> 1. Actualiser le DOCOB et évaluer l'état de conservation de ces espèces sur le site EVA1 : Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs 2. Assurer l'animation courante du site ANI1 : Animer le DOCOB ANI2 : Actualiser le DOCOB

MO1 « Conserver et entretenir les milieux ouverts par un pâturage et une fauche adaptés »	Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux
Méthodologie : Animation de la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales (MAE) Animation de la contractualisation de la Charte	Objectif opérationnel : 1- Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique Niveau de priorité de la mesure : ***
Modalités de mise en œuvre : MAE : Elaboration du projet en synergie avec les démarches territoriales (Contrat territorial, Contrat vert et bleu...) Le choix des mesures doit s'orienter sur les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • « prairies fleuries » sur les prairies et pelouses • « zéro fertilisation » - « pression de pâturage » sur les pelouses • « gestion pastorale » - « maintien de l'ouverture » sur les landes et parcours • Et si possible de l'adapté à des floraisons ou épiaison de certaines plantes « retard de fauche » (dans l'objectif d'éviter des dates strictes) Envoi de courrier d'information aux agriculteurs Organisation de réunion d'information ou de journées d'information (type permanence) Réalisation des diagnostics et contractualisation Charte : envoi de courrier aux propriétaires des parcelles les plus riches en espèces d'oiseaux de la Directive Oiseaux	Espèces concernées : <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur</i> Zone d'application : parcelles déclarées en prairie permanentes à la PAC Surfaces concernées : milieux ouverts Outils mobilisés : MAE et charte Natura 2000
Opérations associées : SU11, ML2	Indicateurs de suivi :
Calendrier de réalisation : 2023/2026 (en fonction de la PAC)	
Cout estimé : 25 jours /année de contractualisation	
1 000 000€ de contractualisation	Réalisation : Nombre de courrier envoyés, nombre de réunions réalisées
Nature des dépenses : Animation PAEC et contractualisation (Plan de	
Financement : FEADER et Etat)	
Réalisation : Animateur Natura 2000 ou sous-traitance	
Partenaires potentiels : Chambre d'agriculture	Résultat : nombre et surface des contrats, chartes signées

<p>MO2 « Restaurer les milieux ouverts embroussaillés par intervention directe »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : En priorité : réaliser une cartographie des exploitations dont le siège se trouve proche des zones de landes à genêts de la ZPS qu'il serait opportun d'entretenir par une mise à disposition, une ouverture ponctuelle, la réalisation d'un parc de pâturage. Rencontrer les propriétaires et les éleveurs afin de favoriser l'entretien de zones de landes, afin d'éviter leurs fermetures programmées. Si nécessaire, soutenir la mise en place d'outils de gestion du foncier (Association Foncière Pastorale, Groupements pastoraux) voir de la maîtrise foncière (Cf. fiche TM4)</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : rapaces en chasse : Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Busard cendré, Busard Saint Martin, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe et espèces des milieux ouverts en mosaïque : Pie grièche écorcheur, Alouette lulu, Engoulevent d'Europe.</p> <p>Zone d'application : parcelles non déclarées à la PAC</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse cartographique des parcelles propices (hors PAC) et vérification sur le terrain Animation foncière - Sensibilisation et information des propriétaires Proposition de solutions concrètes aux exploitants riverains Identification et quantification des travaux Suivi des travaux</p>	<p>Surfaces concernées : landes</p> <p>Outils mobilisés : contrat ni-agricole, ni-forestier</p>
<p>Opérations associées : SUI1, ML1, TM4</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre de personnes contactées</p> <p>Résultats : nombre de projets étudiés, aboutis, surfaces à nouveau utilisées par l'agriculture</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 3j à 10j/an Nature des dépenses : Animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat/ FEADER)</p>	
<p><u>Réalisation</u> : Animateur du Docob <u>Partenaires potentiels</u> : organismes agricoles (Chambre d'agriculture...) et/ou environnementaux (LPO AURA...)</p>	

MO3 « Poursuivre l'accompagnement des vétérinaires et des éleveurs dans l'objectif de limiter les antiparasitaires des troupeaux »	Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux
Methodologie : Favoriser une meilleure utilisation (voir diminution) des produits antiparasitaires d'élevage, rémanents, et toxiques pour les insectes coprophages, proies des oiseaux insectivores, par un accompagnement des exploitants. Celui sera réalisé par des vétérinaires volontaires et formés du projet « Eleve » (projet Elevage, Environnement, Vétérinaire porté par le Groupement Technique des Vétérinaires d'Auvergne depuis 2017 à l'échelle de l'Auvergne qui mobilise 54 élevages, 22 vétérinaires et 7 structures environnementales), professionnels très proches du monde agricole.	Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique
Modalités de mise en œuvre : Audit parasitologie des élevages par un vétérinaire du Projet « Eleve » Analyse des prélèvements par un laboratoire Synthèse des résultats et conseils (vétérinaires, agrologique et environnemental) auprès de l'éleveur	Niveau de priorité de la mesure : **
Opérations associées : SUI1	Espèces concernées : <i>Pie grièche grise et Pie grièche écorcheur</i>
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	Zone d'application : ensemble du site
Cout estimé : 1,5 j + 1500€ de frais vétérinaire et de laboratoire /exploitation/an Nature des dépenses : animation Natura 2000 + frais vétérinaire + analyse laboratoire Plan de Financement : Natura 2000, agence de l'eau	Surfaces concernées : parcelles agricoles
Réalisation : Animateur Partenaires potentiels : LPO AURA, GTV	Outils mobilisés : projet ELEVE
	Indicateurs de suivi : Réalisation : nombre d'éleveurs et de vétérinaires accompagnés Résultat : quantité et qualité des molécules antiparasitaire utilisées par les éleveurs

<p>MO4 « Assurer annuellement la sauvegarde des busards dans les prairies, cultures et zones humides avec les agriculteurs »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : A l'arrivée des couples de Busards cendrés, localiser les nids installés dans les prairies artificielles, les cultures ou zones humides. Protéger les nids si nécessaires en accord avec l'agriculteur. Suivre le bon déroulement jusqu'à l'envol des jeunes.</p>	<p>Objectif opérationnel : Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Se baser sur les données de reproduction réussies des années précédentes pour mener la prospection dès la mi-avril. Repérer les cultures de prairies artificielles pouvant accueillir le Busard cendré qui la privilégie sur ce territoire. Fin avril repérer l'installation des couples, les parades et transport de matériaux. La compléter par un passage matinal autour de ces champs pour repérer les adultes passant toujours la nuit sur les piquets ou murets proches de leur site de nid. Réaliser un dessin de l'emplacement du nid. Rencontrer l'exploitant pour l'informer, le sensibiliser et lui demander la permission de protéger une surface suffisante pour que le couple continue la ponte et la couvaison, l'élevage... Avec l'appui des bénévoles de l'opération de sauvegarde des Busards cendrés et des techniciens de la LPO et de l'OFB impliqués, se rendre au nid et installer une clôture électrique. Suivre le bon déroulement de l'opération. Assurer la même action pour les couples installés dans les zones humides ou céréales du Devès même si pâturages et récoltes sont plus tardifs.</p>	<p>Espèces concernées : <i>Busard cendré, Busard Saint Martin</i></p> <p>Zone d'application : bassin du Langeadois, plateau du Devès, contreforts de la Margeride</p> <p>Surfaces concernées : milieux ouverts : cultures et prairies humides</p> <p>Outils mobilisés : /</p>
<p>Opérations associées : SUI1</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre nid localisés</p> <p>Résultat : nombre de nids protégés, nombre de jeunes à l'envol</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Coût estimé : 10 j par an Nature des dépenses : Animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p>Réalisation : Animateur Natura 2000 Partenaires potentiels : LPO AURA, OFB</p>	

<p>MO5 « Favoriser une lutte contre le campagnol terrestre respectueuse de l'environnement »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : La prévention et la surveillance constituent les piliers de la stratégie de lutte relative aux pullulations du campagnol terrestre à l'instar de celles développées contre les espèces invasives. La vigilance des observateurs de terrain coordonnés par la FREDON est importante afin de détecter au plus vite la pullulation et d'éviter les traitements quand cela n'est plus efficace. Organiser des formations pour l'utilisation des pièges que peut prêter le SMAT</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Participation à la surveillance sur certaines communes Participation à l'information des exploitants sur l'utilisation de moyens de luttés préventives, notamment par l'organisation de formation sur l'utilisation des pièges Topcat Prêter les pièges Topcat aux agriculteurs intéressés.</p>	<p>Niveau de priorité de la mesure : **</p>
<p>Opérations associées : CS1</p>	<p>Espèces concernées : <i>rapaces en chasse: Milan royal, Milan noir, Busard cendré, Busard Saint Martin, Grand-duc d'Europe</i></p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	<p>Zone d'application : zones agricoles en prairie permanente ou artificielle</p>
<p>Cout estimé : 4j/an</p>	<p>Surfaces concernées : parcelles agricoles</p>
<p>Nature des dépenses : Animation</p>	<p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre de journée de suivi, nombre de journées d'information, nombre d'agriculteurs qui ont emprunté des pièges</p> <p>Résultat : nombre de données transmises Nombre de cadavres de rapaces empoisonnés trouvés</p>
<p>Réalisation : Animateur du Docob</p>	
<p>Partenaires potentiels : FDGDON 43, LPO AURA</p>	

<p>ML1 « Restaurer, maintenir et entretenir les berges et ripisylves des cours d'eau »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : En coordination avec les actions des démarches territoriales : Identifier les secteurs à enjeux et rechercher des volontaires pour l'entretien des linéaires concernés Proposer et mettre en place des Contrats Natura 2000 ou des MAE.</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : <i>Milan royal, Milan noir, Pic cendré, Martin pêcheur d'Europe</i></p>
<p>Modalités de mise en œuvre : En coordination avec les actions des démarches territoriales : Diagnostic initial : Identification des tronçons à enjeux Définition de la gestion à mettre en œuvre (mise en défens, entretien, réimplantation...) Contacter les agriculteurs locaux et les propriétaires du secteur pour voir s'ils sont intéressés par la gestion de ces linéaires</p>	<p>Zone d'application : ripisylves des cours d'eau de la ZPS</p> <p>Surfaces concernées : secteurs de gorges</p> <p>Outils mobilisés : MAE ou contrats Natura 2000 forestiers</p>
<p>Opérations associées : MO1</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 3j / an + 2000€/contrat</p>	<p>Réalisation : nombre de secteur à enjeux défini, nombre de réunions organisées</p>
<p>Nature des dépenses : animation et contrat</p>	
<p>Plan de Financement : Natura 2000 – Agence de l'Eau</p>	
<p>Réalisation : animateur</p>	
<p>Partenaires potentiels : Chambre d'agriculture, structures porteuses des démarches territoriales</p>	<p>Résultat : linéaire de berge maintenu ou restauré</p>

<p>ML2 « Maintenir, restaurer et entretenir les haies, les linéaires boisés, les arbres isolés et murets »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : En coordination avec les actions des démarches territoriales Sensibiliser les agriculteurs et les collectivités aux intérêts du bocage et des murets Proposer des MAE « entretien des haie » Proposer de signer la Charte (entretien) ou des contrats Natura 2000 pour la restauration</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : <i>Milan royal, Milan noir, Pie grièche écorcheur</i></p> <p>Zone d'application : ensemble de la zone</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : En coordination et en s'appuyant sur les actions des démarches territoriales : Organiser des journées « valorisation du bois de haies et intérêt des murets » Proposer des MAE « entretien des haie » lors des campagnes de contractualisation Charte : envoi de courrier aux propriétaires des parcelles les plus riches en espèces d'oiseaux de la Directive Oiseaux</p>	<p>Surfaces concernées : bordures des parcelles agricoles</p> <p>Outils mobilisés : Contrats ni-agricoles, ni-forestiers, MAE, charte Natura 2000</p>
<p>Opérations associées : MO1</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre de courriers envoyés</p> <p>Résultat : nombre d'évènements réalisés, linéaires engagés</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 3 à 5j/an + 3000€ par évènement Nature des dépenses : animation et prestation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat/FEADER), Plan de relance, Agence de l'eau</p>	
<p>Réalisation : Structure animatrice Natura 2000 Partenaires potentiels : Mission haies, Chambre d'agriculture, FDCUMA, Cuma des deux rochers, LPO AURA</p>	

<p>MF1 « Favoriser une sylviculture compatible avec les enjeux de préservation de l'avifaune forestière »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : Mettre en place une concertation entre l'animateur du site, le CRPF et l'ONF. Travailler en cohérence avec les actions déjà menées sur le territoire (politiques forestières...).</p> <p>Favoriser la mise en place d'îlots de vieillissement d'une surface minimale de 2 ha (avec un optimum de 10 ha) autour des sites de nidification connus de Pic noir, d'Aigle botté et de Circaète par l'intermédiaire de contrats Natura 2000 forestiers.</p> <p>Conserver des arbres de gros diamètre en essences feuillus (chêne et hêtre de préférence).</p> <p>Eviter le dessouchage, proscrire l'utilisation de produits chimiques</p> <p>Laisser du bois mort au sol de gros diamètre (souches, billons, purges), de préférence à l'intérieur des parcelles.</p> <p>Privilégier les purges sur pied (souche haute) des essences feuillues ou résineuses (autochtones).</p> <p>Maintenir sur pied les gros bois présentant des caries au niveau de la base du tronc, surtout s'ils sont en lisière ou en milieu ensoleillé, en particulier les rares "vieux" châtaigniers subsistants sur le site.</p> <p>Mettre en place des îlots de sénescence de quelques hectares (3 à 4 ha) répartis au sein des massifs, dans des peuplements déjà mûres, et composés d'essences autochtones.</p> <p>Conserver des arbres dépérissant, morts ou secs sur pied (de toutes essences autochtones) jusqu'à leur décomposition finale, de manière la plus répartie possible, et de préférence en maintenant autour d'eux une ambiance forestière. Il est particulièrement important de préserver les arbres présentant des cavités dans le tronc ou les branches maîtresses, celles-ci constituant des micros habitats très spécifiques et de plus en plus rares dans de nombreuses forêts exploitées.</p>	<p>Objectif opérationnel : 2 - Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Pic noir</i></p> <p>Zone d'application : ensemble de la ZPS</p>

<p>Favoriser l'exploitation forestière en dehors des périodes de reproduction des oiseaux.</p> <p>Le CRPF est co-animateur du réseaux FRENE (cf DOCOB). A ce titre il a régulièrement des contacts avec les propriétaires forestiers. L'animateur pourra travailler en concertation avec le CRPF afin de contacter les propriétaires membres de ces réseaux pour leur proposer les outils de contractualisation du site Natura 2000.</p>	
<p><u>Modalités de mise en œuvre :</u></p> <p>En se basant sur le travail de prédéfinition des zones à enjeux de la DDT 43, ainsi que sur les sites de reproduction connus des espèces de la Directive Oiseaux, identifier les propriétaires fonciers des parcelles en priorité 1. Prendre contact avec ces propriétaires forestiers par le biais d'un courrier leur expliquant les différents outils Natura 2000 (chartes et contrats forestiers). Ce travail doit se faire en collaboration avec le CRPF et l'ONF pour qu'ils puissent devenir des ambassadeurs des outils Natura 2000 auprès des propriétaires privés et publics.</p> <p>Organiser une rencontre sur le terrain avec les propriétaires intéressés. Leur présenter les enjeux du site, l'intérêt de leur parcelle et les outils de contractualisation.</p> <p>Monter les contrats et les chartes des propriétaires intéressés par ces outils. Effectuer par la suite le même travail avec les propriétaires des parcelles identifiées en priorité 2, puis 3 dans la cartographie de la DDT.</p> <p>Inciter les propriétaires fonciers et les gestionnaires forestiers à organiser l'exploitation forestière en dehors des périodes de reproduction des oiseaux (cf charte).</p> <p>Mettre en place des actions de gestion foncières (cf TM4)</p>	<p>Surfaces concernées : massifs forestiers</p> <p>Outils mobilisés : Contrats forestiers et charte Natura 2000</p>
<p>Opérations associées : MF2, SUI2, TM4</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>

Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	Réalisation : nombre de propriétaire contactés/rencontrés, de mesures proposées Résultat : surface engagée & nombre de parcelles et propriétaires engagés
Cout estimé : 8 jours par an Nature des dépenses : animation et contractualisation Plan de Financement : Animation Natura 2000 (Etat /FEADER)	
<u>Réalisation</u> : animateur Natura 2000 <u>Partenaires potentiels</u> : DDT, ONF, CRPF, LPO AURA	

Projet

<p>MF2 « Mise en place d'une trame "vieux bois" favorable à l'avifaune »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : Favoriser une gestion sylvicole qui tend à améliorer la qualité du milieu forestier pour la reproduction des rapaces forestiers et des pics.</p>	<p>Objectif opérationnel : 2 - Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>Cette fiche est très liée à la MF1 et SUI2, la mise en place de cette action dépendra des résultats des contacts établis dans cette précédente action.</p> <p>Mettre en place des îlots de sénescence sur l'ensemble du site en veillant (contrat forestier F12i), dans la mesure du possible, à les répartir en « pas japonais » sur l'ensemble du site.</p> <p>Les contrats forestiers visant à préserver la sénescence des boisements seront, dans la mesure du possible, mis en place sur des types de forêts différentes : expositions, essences dominantes, pentes, versants, ...</p> <p>Cette attention permettra notamment de maintenir une bonne diversité des milieux à l'échelle du site afin de favoriser la reproduction des différentes espèces de rapaces de la Directive Oiseaux.</p>	<p>Espèces concernées : <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Pic noir, Chouette de Tengmalm</i></p> <p>Zone d'application : ensemble de la ZPS</p> <p>Surfaces concernées : massifs forestiers</p> <p>Outils mobilisés : Contrats forestiers « bois sénescent »</p>
<p>Opérations associées : TM4, SUI2, MF1</p>	
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Cout estimé : 8 jours par an</p>	
<p>Nature des dépenses : animation et contractualisation</p>	<p>Réalisation : nombre de mesures proposées, différences entre les mesures proposées</p>
<p>Plan de Financement : Animation Natura 2000 (Etat + FEADER)</p>	
<p>Réalisation : animateur</p>	
<p>Partenaires potentiels : DDT, CRPF, ONF, LPO AURA</p>	<p>Résultat : surface engagée et nombre d'îlots et de propriétaires engagés</p>

<p>TM1 « Accompagner les professionnels de sports de nature afin de mieux prendre en compte la sensibilité des espèces de la Directive Oiseaux »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : Activités de pleine nature :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recueillir les vidéos réalisées sur les bonnes pratiques par les sites Natura 2000 des gorges de la Dordogne ou des gorges de la Truyère et organiser leur diffusion localement. Sur le même principe faire réaliser une vidéo sur les sports d'eau vive afin de la diffuser toute la saison chez les professionnels . 2. Encadrer une journée annuelle technique sur les oiseaux de la ZPS et leurs milieux de vie à destination des Brevets d'Etat sportifs et les moniteurs d'activités de pleine nature. <p>Escalade :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un état des lieux avec la FFME Loire /Haute-Loire des sites officiels et des conventions existantes dans la ZPS. 2. Réaliser un état des lieux avec les Communautés de Communes et le Département de la Haute-Loire des projets d'équipements de falaises. 	<p>Objectif opérationnel : 3 - Accompagner les professionnels des sports de nature afin qu'ils prennent mieux en compte les espèces de la DO dans leurs activités</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : <i>Martin pêcheur d'Europe</i> (et autres espèces DHFF de la rivière), <i>Grand-duc d'Europe</i>, <i>Faucon pèlerin</i></p> <p>Zone d'application : zones de gorges</p> <p>Surfaces concernées : milieux aquatiques et rupestres</p> <p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Modalités de mise en œuvre Activités de pleine nature :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diffusion d'un lien de visionnement des vidéos de bonnes pratiques aux clubs d'activités de pleine nature afin qu'ils le proposent à leurs membres. Diffusion des vidéos dans les offices de tourisme et chez les loueurs de matériel de navigation. Réalisation avec un professionnel de l'eau vive d'une vidéo sur les bonnes pratiques et diffusion. 2. Constitution et gestion d'un fichier de contacts Envoi d'une invitation annuelle. 	

<p>3. Organisation, préparation de la journée différente chaque année (un milieu à visiter par an : la rivière, les landes, les forêts, les falaises...) avec diaporama en salle en complément ou remplacement de la sortie nature si mauvais temps.</p> <p>4. Création du diaporama</p> <p>5. Accompagnement</p> <p>Escalade :</p> <p>1. Cartographie des sites officiels et à venir et avifaune rupestre (Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe).</p> <p>2. Travail aux côtés des partenaires pour la mise en place de projet, le conventionnement, l'information sur les espèces sensibles : participation aux réunions, rédaction d'avis.</p> <p>3. Recensements d'avant-projet si besoin.</p> <p>4. Diffusion de la liste des sites autorisés, les espèces rupestres et les bonnes pratiques à travers le site web de la FFME, des panneaux d'accueil des partenaires sur les sites de varappe etc...</p>	<p>Indicateurs de suivi activité de pleine nature :</p> <p>Réalisation : nombre de points touristiques et de clubs de sports de pleine nature ayant diffusé la vidéo, nombre de participants aux journées techniques et nombre de structures concernées</p> <p>Résultat : prise en compte de la sensibilité des espèces - appropriation et préservation du patrimoine naturel</p>
<p>Opérations associées : CS1</p>	<p>Indicateurs de suivi activité escalade :</p> <p>Réalisation : cartographie et nombre de contribution à des projets</p> <p>Résultat : préservation de sites de reproduction d'espèces rupestres et sensibilisation des pratiquants d'escalade</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du DOCOB</p>	
<p>Cout estimé : Activités de pleine nature : 4j par an (animateur Natura 2000) + 7j réalisation vidéo + 3 000€ de vidéos – Escalade : 1j par an (animateur Natura 2000)</p> <p>Nature des dépenses : animation et prestation extérieure vidéo</p> <p>Plan de Financement : Animation Natura 2000 (Etat + FEADER)</p>	
<p>Réalisation : animateur Natura 2000</p> <p>Partenaires potentiels : LPO AURA, FFME, Département, EPCI</p>	

<p>TM2 « Identifier les poteaux électriques dangereux pour les grandes espèces de la ZPS aval »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Méthodologie : Suivre les lignes moyenne-tension ENEDIS et identifier les poteaux dangereux où les rapaces s'électrocutent. Prioriser les interventions en fonction de la proximité des zones de nidifications des espèces cibles. Informers ENEDIS et les entreprises sous-traitantes des périodes adéquates pour l'entretien de la végétation sous les lignes moyenne tension de la ZPS afin de ne pas détruire de nichées au printemps.</p>	<p>Objectif opérationnel : 4 - Accompagner les entreprises de transport et de distribution d'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Cigogne blanche, Cigogne noire, Grand-duc d'Europe.</i></p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Cartographie des lignes moyenne-tension dangereuses Hiérarchisation des interventions Proposition technique à ENEDIS Sensibilisation et formation des entreprises sous-traitantes pour l'entretien des lignes</p>	<p>Zone d'application : ensemble de la ZPS</p> <p>Surfaces concernées : emprise des lignes moyenne tension gérées par ENEDIS sur la partie aval de Langeac de la ZPS (la partie amont étant déjà réalisée).</p> <p>Outils mobilisés : partenariat ENEDIS</p>
<p>Opérations associées : TM3</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : linéaire de lignes dangereuses proposé à ENEDIS, nombre d'entreprises sous-traitante sensibilisées.</p> <p>Résultat : Nombre et linéaire de lignes électriques neutralisées</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 20 j Nature des dépenses : animation Plan de Financement : Animation Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p><u>Réalisation :</u> animateur Natura 2000 <u>Partenaires potentiels :</u> LPO AURA</p>	

TM3 « Favoriser la gestion extensive des espaces sous ligne RTE en milieu forestier et dans le bocage »	Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux
Méthodologie : Identifier les zones à enjeux pour les espèces Directive Oiseaux et proposer un entretien approprié (taille en têtard des arbres du bocage, maintien en stade landes en milieu forestier par des coupes ciblées hors période de reproduction, de la gestion pastorale etc...)	Objectif opérationnel : 4 - Accompagner les entreprises de transport et de distribution d'énergie dans la neutralisation des équipements dangereux pour l'avifaune et dans le but d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités
	Niveau de priorité de la mesure : ***
	Espèces concernées : <i>Busard Saint Martin, Engoulevent d'Europe, Pie grièche écorcheur, Alouette lulu, Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe</i>
Modalités de mise en œuvre : Cartographique des espaces propices, vérification sur le terrain et état avifaune initial Identification des actions et proposition technique à RTE Sensibilisation et formation des entreprises sous-traitantes, rédaction d'un cahier technique sur les bons gestes Suivi des travaux Etat des lieux avifaune année N+3, N+6, N+9.	Zone d'application : ensemble de la ZPS
	Surfaces concernées : emprise des lignes HT gérées par RTE
	Outils mobilisés : partenariat RTE
Opérations associées : TM2	Indicateurs de suivi : Réalisation : nombre de sites et surface de landes entretenus. Résultat : quantification des espèces cibles fréquentant les espaces.
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	
Cout estimé : 25j Nature des dépenses : animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)	
Réalisation : animateur Natura 2000 Partenaires potentiels : LPO AURA	

<p>TM4 « Mettre en place des actions de gestion foncière »</p>	<p>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</p>
<p>Methodologie : Faciliter l'acquisition de parcelles par des structures ayant des objectifs de préservation de la biodiversité.</p>	<p>Objectif opérationnel : 5 - Mettre en œuvre une politique d'acquisition du foncier</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Identifier les zones intéressantes pour les espèces de la Directive oiseaux (cf MF1, MF2, SUI1 et SUI2). Identifier les propriétaires fonciers et les contacter via un courrier leur proposant d'adhérer à des outils de contractualisation ou de vendre. Si les propriétaires souhaitent vendre leur terrain, les mettre en relation avec des associations en faveur de la biodiversité pour l'achat.</p>	<p>Espèces concernées : <i>toutes les espèces du site</i></p> <p>Zone d'application : ensemble du site Natura 2000</p> <p>Surfaces concernées : massifs forestiers</p> <p>Outils mobilisés : charte Natura 2000, contrats forestiers, contrats ni-agricoles, ni-forestiers, MAE</p>
<p>Opérations associées : MF1, MF2, SUI2, SUI1</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre de mesures proposées</p> <p>Résultat : surface engagée et nombre de parcelles vendues</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du DOCOB</p>	
<p>Cout estimé : 3 jours par an Nature des dépenses : animation et contractualisation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p>Réalisation : animateur Natura 2000 Partenaires potentiels : LPO AURA, CEN AUVERGNE, Forêts sauvages</p>	

<p>CS1 « Mettre en place des outils de communication destinés aux usagers du site »</p>	<p>Objectif général : B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</p>
<p>Méthodologie : Avec la réalisation de sets de table, d'un poster et d'un dépliant sensibiliser les habitants et les touristes des gorges de l'Allier au patrimoine naturel remarquable et fragile. La distribution des sets de table sera opérée auprès des hôtels, restaurants, chambres et table d'hôtes, et les dépliant lors de manifestations sportives par les professionnels du tourisme ou les professionnels d'activités de pleine nature. Le poster à l'ensemble, avec les établissements scolaires en plus</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux</p>
	<p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Conception de sets de table ludiques. Impression recto-verso couleur en papier recyclé à 50.000 ex., avec des informations d'un côté et des jeux sur les espèces du site de l'autre. Déclinaison avec la création et l'impression d'un dépliant A4 recyclé 3 volets à 5000 ex.</p>	<p>Espèces concernées : toutes les espèces du site</p>
<p>Conception et impression d'un poster A1 polyester avec œillets en 200 ex. sur les espèces phares du Haut-Allier dans leurs milieux : Busard saint Martin, Circaète jean le blanc, Grand duc d'Europe, Milan royal, Pic noir, Pie grièche écorcheur, Chevalier guignette Suivi chez l'imprimeur des trois réalisations Identification de 30 professionnels de la restauration des gorges de l'Allier. Prise de contact pour proposer les sets de tables Distribution des sets de table Distribution du dépliant aux professionnels du tourisme lors de la bourse annuelle aux documents et distribution aux professionnels des activités de pleine nature lors de la journée technique annuelle Distribution du poster à l'ensemble et aux établissements scolaires</p>	<p>Zone d'application : ensemble du site Natura 2000</p> <p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Opérations associées : CS2, CS3, CS4</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre de dépliant et sets de table distribués chaque année. Nombre de prestataires touristiques participant à l'opération</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 12j + 8000 € (conception/impression) Nature des dépenses : animation, conception, impression Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	

Réalisation : animateur Natura 2000, partenaires techniques prestataires extérieures

Partenaires potentiels : LPO AURA, OTI des Gorges de l'Allier, de Brioude

Résultat :

Projet

<p>CS2 « Sensibiliser le grand public »</p>	<p>Objectif général : B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</p>
<p>Méthodologie : Avec la réalisation d'animation nature grand public, d'animations à destination des scolaires et étudiants, d'accueil de groupe d'étude du territoire, l'élaboration de circuits de découvertes dématérialisés, informer le grand public sur les richesses et enjeux de la ZPS</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Conception, promotion et encadrement d'au moins 2 sorties de découvertes annuelles des oiseaux de la ZPS. Propositions de diaporamas et sorties aux établissements scolaires, aux étudiants, aux groupes d'étude du territoire désireux de découvrir les oiseaux et la ZPS. Elaboration de 8 circuits de découverte des oiseaux dématérialisés sur des chemins déjà existants à travers des sites emblématiques de la ZPS. Mise en ligne sur le site http://haut-allier.n2000.fr</p>	<p>Espèces concernées : toutes les espèces</p> <p>Zone d'application : ensemble de la ZPS</p> <p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Opérations associées : CS1, CS3</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre d'animations réalisées par an</p> <p>Résultat : nombre de personnes encadrées, nombre de circuits créés, nombre de téléchargements des dépliants des circuits</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 8 jours par an + 3 500 € HT par circuit Nature des dépenses : animation et prestations extérieures Plan de Financement : Natura 2000</p>	
<p>Réalisation : animateur Natura 2000, Partenaires potentiels : LPO, Les Pieds à terre, Panpa, OTI des Gorges de l'Allier, de Brioude</p>	

<p>CS3 « Faire la promotion active des actions réalisées dans le cadre du DOCOB »</p>	<p>Objectif général : B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</p>
<p>Méthodologie : Assurer une bonne information du public des différentes actions menées tout au long de la mise en œuvre du nouveau document d'objectifs par la rédaction d'articles de presse, l'organisation de points presse, l'actualisation du site www.haut-allier.n2000.fr et la mise en ligne de mini vidéos sur les retours d'expériences d'actions. Rédaction d'articles pour les bulletins ou sites Internet municipaux à destinations des habitants de la ZPS</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : toutes les espèces du site</p>
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir un médiaplanning des opportunités de communication annuelle dans la presse et définir quels moyens y consacrer - référer des actions sur le site www.haut-allier.n2000.fr - écriture, réalisation et mise en ligne de mini vidéos sur les retours d'expériences d'actions concrètes : gestion pastorale de l'AFP du Haut-Allier, formation sur la gestion des haies, lutte préventive et mesures réductrices de la présence du campagnol terrestre, contrat Natura 2000 forestier - rédiger des articles intégrables dans les bulletins ou sites internet municipaux 	<p>Zone d'application : ensemble du site</p> <p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Opérations associées : CS1, CS2</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	<p>Réalisation : revue de presse et nombre d'articles de presse envoyés.</p>
<p>Cout estimé : 5 jours par an, 3000 € par vidéo Nature des dépenses : animation et prestataires extérieurs vidéo Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Résultat : nombre de visualisation des vidéos mises en ligne sur le site http://haut-allier.n2000.fr</p>
<p>Réalisation : animateur Natura 2000 et prestataires extérieurs <u>Partenaires potentiels :</u></p>	<p>nombre d'articles parus dans la presse locale ou sur les sites Internet ou dans les bulletins municipaux</p>

<p>CS4 « Informer les agriculteurs et les habitants de la diversité des espèces de rapaces nécrophages, de leurs biologies et de leurs rôles dans l'écosystème »</p>	<p>Objectif général : B- Valoriser le territoire des Gorges de l'Allier grâce à sa richesse avifaunistique</p>
<p>Méthodologie : Réaliser un poster d'identification des espèces nécrophages visibles dans la ZPS et le diffuser dans les mairies, les écoles de la ZPS, les offices de tourisme. Proposer aux écoles qui le désirent une animation en classe sur ces espèces Mettre en ligne une vidéo d'une curée de vautour afin de faire connaître cet impressionnant comportement et expliquer comment se nourrissent ces charognards.</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Faire connaître le site Natura 2000, les oiseaux patrimoniaux des Gorges de l'Allier et leurs besoins aux habitants, usagers et acteurs locaux</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Faire concevoir et imprimer un poster A1 sur l'identification du Vautour fauve, du Vautour moine, du Milan royal et du Milan noir et leur rôle écologique à 200 exemplaires. Le diffuser par voie postale pour les écoles et les mairies ; le diffuser aux offices de tourisme lors des bourses d'échanges annuelles de documents touristiques. Concevoir un article type à diffuser aux communes sur la biologie de ces espèces, pour la presse agricole (Haute-Loire Paysanne) Concevoir un diaporama d'une heure sur l'identification des oiseaux nécrophages, leurs répartitions, leurs biologies, leurs rôles dans les écosystèmes et le présenter aux établissements scolaires qui en font la demande. Faire connaître le phénomène de la curée par la diffusion d'une vidéo sur le site http://haut-allier.n2000.fr. Mettre en téléchargement les documents pédagogiques existant sur le vautour, la bibliographie existante, les sites internet dédiés.</p>	<p>Niveau de priorité de la mesure : **</p> <p>Espèces concernées : Milan royal et Milan noir, Vautour fauve, Vautour moine</p>
<p>Opérations associées : CS1, CS2</p>	<p>Zone d'application : ensemble du site</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	<p>Outils mobilisés : formations et informations</p>
<p>Cout estimé : 10j Nature des dépenses : animation et prestataires extérieurs : imprimerie Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : conception du poster, de l'article et du diaporama, mise en ligne de la bibliographie sur le site Internet http://haut-allier.n2000.fr</p>
<p>Réalisation : animateur_Natura 2000, partenaires techniques et prestataires extérieurs Partenaires potentiels : LPO AURA</p>	<p>Résultat : nombre de posters distribués, nombre d'établissements et de personnes touchées nombre de visualisation des informations mises en ligne sur le site http://haut-allier.n2000.fr</p>

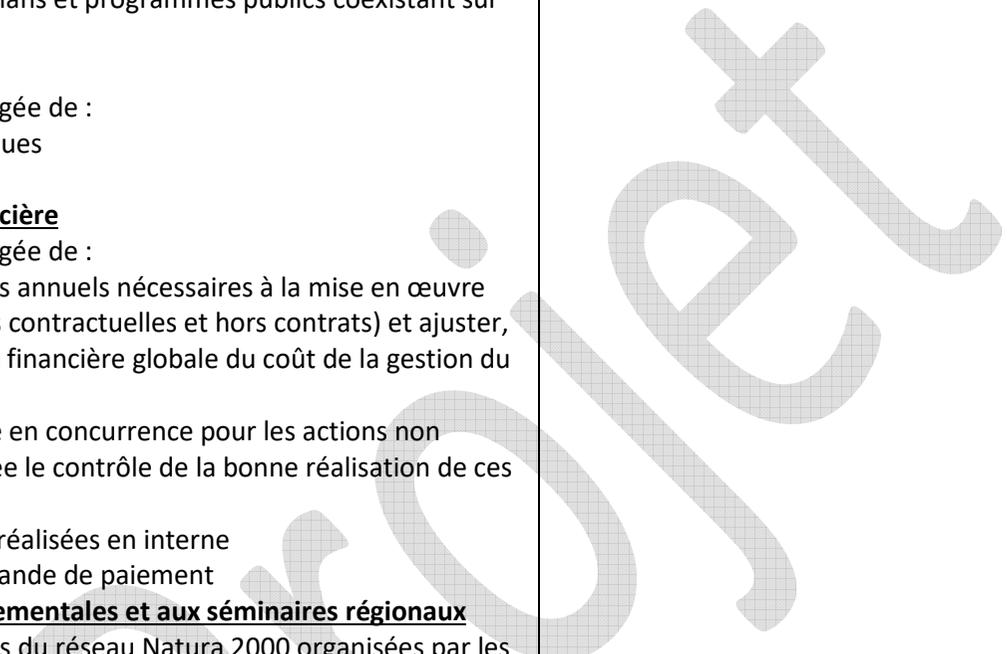
<p>SUI1 « Améliorer les connaissances des espèces de la Directive Oiseaux »</p>	<p>Objectif général : C - Améliorer les connaissances du site</p>
<p>Méthodologie : Mettre en place des suivis selon les niveaux de connaissances des espèces du site afin d'évaluer leur état de conservation : Espèces connues bénéficiant de suivis réguliers grâce à la méthode des quadrats ; Espèce peu connues nécessitant une recherche spécifique ; Espèces sensibles au dérangement dans les zones dépourvues de connaissances naturalistes dites « zones blanches »</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 – Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets</p> <p>Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Espèces concernées : toutes les espèces de la Directive Oiseaux</p>
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Suivis par quadrats d'espèces connues : Poursuivre le suivi de l'évolution des populations de Pie grièches écorcheurs dans les zones quadrat test instaurées en 2007. Reprendre la méthodologie décrite dans les rendus précédents. Poursuivre le suivi de l'évolution de la population des rapaces nicheurs dans la zone test « Cronce » en comparaison des données obtenues sur les quadrats Desges (2016) et Alleyras (2019). Reprendre la méthodologie décrite dans les rendus précédents. 2- Affiner les connaissances sur les populations d'espèces peu connues par des recherches spécifiques : le Martin pêcheur d'Europe et le Pic cendré : Recensement par canoë le long de la rivière Allier de Prades à Vieille Brioude des 2 espèces durant deux printemps (espèces difficiles à localiser et aux effectifs fluctuant d'une année sur l'autre (Martin pêcheur). Localisation des berges favorables au Martin pêcheur et des ripisylves accueillant le Pic cendré. Géolocalisation par visite des sites par voie terrestre en vue de l'animation foncière. Dénombrement des couples de Milan noir en ripisylves 	<p>Zone d'application : ensemble de la ZPS</p> <p>Outils mobilisés : suivis</p>

<p>3- Etablir la liste des espèces sensibles aux dérangements dans les zones dépourvues de connaissance et/ou les zones à études d'incidences régulières.</p> <p>4. Cartographie des secteurs sans données naturalistes et des secteurs à études d'incidences régulières. Réalisation chaque année de suivis par des points d'écoute accessibles, représentatifs des milieux traversés, et géolocalisation des espèces (en période favorable : de 6h à 10h avant le 8 mai pour les espèces précoces/sédentaires, de 6h à 10h avant le 8 juin pour les espèces migratrices). Investigations complémentaires pour localiser les rapaces forestiers (Aigle botté, Circaète jean le blanc, Bondrée apivore, Milan noir et royal) et rupestres (Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe) sensibles au dérangement sur les sites propices repérés dans les zones blanches. L'objectif est de couvrir l'ensemble des zones blanches durant la période de mise en œuvre de ce Docob.</p>	
<p>Opérations associées : SUI2</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant la durée du Docob</p>	<p><u>Espèces connues suivies par quadrat :</u></p>
<p>Cout estimé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces connues suivies par quadrat : rapaces : 15j + 600 € de frais de déplacements – PGE : 8 sites – 8 jours + 700 € de déplacements. • Espèce peu connues : 10 jours + 400 € de frais de déplacements + 450 € de location de canoë • Investigations zones blanches : 7 journées par an + 200 € de frais de déplacements x 10 ans <p>Nature des dépenses : animation et prestataires extérieures Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Réalisation : ensemble des quadrats réalisés Résultat : quantification de l'évolution des populations d'oiseaux de la DO</p> <p><u>Espèces peu connues :</u> Réalisation : localisation et estimation des populations des espèces peu connues Résultat : identification des zones vitales pour les espèces rares en vue de conventionnement.</p> <p><u>Investigations zones blanches :</u> Réalisation : nombre de zones blanches identifiées et prospectées et nombres de données récoltées par zone. Nombre d'espèces patrimoniales identifiées et localisées.</p>
<p><u>Réalisation :</u> animateur et partenaires techniques <u>Partenaires potentiels :</u> LPO, Panpa</p>	<p>Résultat : nombre de sites de reproduction identifiés</p>

<p>SUI2 «Définir les zones favorables aux rapaces »</p>	<p>Objectif général : C - Améliorer les connaissances du site</p>
<p>Méthodologie : Identifier les zones de nidification des rapaces forestiers de la Directive Oiseaux</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 – Améliorer les connaissances sur la présence des espèces de la Directive Oiseaux pour une meilleure prise en compte de ces espèces dans les projets</p> <p>Niveau de priorité de la mesure: **</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Sur la base des inventaires scientifiques et des données de la base de données participatives, identifier les zones de reproduction des rapaces de la Directive Oiseaux. Elargir la zone d'intérêt à l'ensemble du massif correspondant aux mêmes conditions : météo, exposition, nature des boisements, pente, Cet élargissement permet de prendre en compte non seulement la localisation actuelle du nid mais aussi les zones à proximité qui sont favorables à la nidification en cas de « déménagement » du couple. Identifier les parcelles concernées par ce périmètre et contacter les propriétaires (cf MF1 et MF2).</p>	<p>Espèces concernées : <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir</i></p> <p>Zone d'application : massifs forestiers de la ZPS</p> <p>Outils mobilisés : charte Natura 2000, contrats forestiers</p>
<p>Opérations associées : MF1, MF2, ANI1, SUI1</p>	
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Cout estimé : 8j Nature des dépenses : animation et contractualisation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Réalisation : nombre de sites de reproduction identifiés et nombre de propriétaires contactés</p>
<p>Réalisation : animateur Natura 2000 Partenaires potentiels : LPO AURA, CNPF, DDT</p>	<p>Résultat : nombre de site de reproduction engagés</p>

EVA1 « Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs »	Objectif général : D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob
Méthodologie : Assurer la bonne mise en œuvre des actions Proposer des adaptations à la gestion ou de nouvelles actions de gestion en fonction du suivi	Objectif opérationnel : 1 - Assurer l'animation du site et l'évaluer Niveau de priorité de la mesure : ***
Modalités de mise en œuvre : - Saisir annuellement le bilan des actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB dans SIN2 - Etablir un rapport annuel d'activités à partir d'une évaluation de la mise en œuvre des actions par le suivi des indicateurs - Présenter en COPIL de l'état annuel de réalisation (une réunion par an) - Etablir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir - Rechercher des financements complémentaires pour la réalisation de certaines actions identifiées dans le Docob (études préconisées, mesures non financées...) et mettre au point le financement global des actions - Ajuster le programme d'actions en tenant compte du bilan intermédiaire pour les 3 années suivantes	Outils mobilisés : /
Opérations associées : ANI1	
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	
Cout estimé : 10 jours par an	
Nature des dépenses : animation et contractualisation	Indicateurs de suivi :
Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)	Réalisation : saisie dans SIN2, rédaction du bilan chaque année, organisation du COPIL, programme d'action N+1 ajusté, ...
Réalisation : animateur Natura 2000	
Partenaires potentiels : DDT	

<p style="text-align: center;">ANI1 « Animer le DOCOB »</p>	<p>Objectif général : D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob</p>
<p>Méthodologie : Contractualisation Promouvoir les différents outils de contractualisation Natura 2000 : MAE, contrats (forestiers et ni-ni), charte. Recenser et informer les signataires potentiels. Les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet.</p> <p>Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/interventions éventuels hors contrats)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de contacts avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions • Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires • Participation / promotion de mesures foncières • Préparation / contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations • Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat <p>Assurer la veille écologique et l'assistance aux évaluations d'incidences L'animateur est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer l'information des porteurs de projets et services de l'Etat sur les enjeux concernant les espèces de la Directive Oiseaux dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidences Natura 2000 de leur projet sur le site. - Répondre aux demandes des services instructeurs dans le traitement des évaluations d'incidences. - Information, porter à connaissance / Maj fiche de synthèse du site / Conseils porteurs de projet - dans la mesure du possible, de réaliser une veille locale. Cette veille permet d'alerter les services de l'Etat <p>Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques La structure animatrice est chargée d'inciter à ce que les préconisations du DOCOB soient prises en compte dans les plans de gestion, de planification</p>	<p>Objectif opérationnel : 1 - Assurer l'animation du site et l'évaluer</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : ***</p> <p>Outils mobilisés : /</p>

<p>ou d'aménagement (forêt, urbanisme...), des documents d'urbanisme, des programmes d'actions, ...</p> <p>La structure animatrice veille aussi à la cohérence des exigences de la gestion du site avec celles des plans et programmes publics coexistant sur le territoire :</p> <p><u>Organisation de réunions</u></p> <p>La structure animatrice est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de coordonner les avis techniques - déjà dans EVA1 <p><u>Gestion administrative et financière</u></p> <p>La structure animatrice est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de définir les besoins financiers annuels nécessaires à la mise en œuvre des actions de gestion (mesures contractuelles et hors contrats) et ajuster, si nécessaire, la programmation financière globale du coût de la gestion du site Natura 2000 - réaliser les démarches de mise en concurrence pour les actions non réalisées en interne, puis réaliser le contrôle de la bonne réalisation de ces prestations - assurer un suivi des dépenses réalisées en interne - constituer les dossiers de demande de paiement <p><u>Participer aux réunions départementales et aux séminaires régionaux</u></p> <p>Assister aux différentes réunions du réseau Natura 2000 organisées par les DDT et la DREAL</p>	
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p><u>Contractualisation</u></p> <p>Recenser les secteurs les plus sensibles et contacter les propriétaires fonciers pour leur présenter les différents outils de contractualisation puis assister les propriétaires dans la rédaction et le dépôt des dossiers. Il est également possible de confier une partie de ces missions ou de s'appuyer sur un organisme qui assiste les différents usagers (chambre d'agriculture, CRPF, ...).</p> <p>Suivre les opérations contractualisées.</p>	

Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/interventions éventuels hors contrats)

- Prise de contacts avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions
- Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires
- Participation / promotion de mesures foncières
- Préparation / contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations
- Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat

Assurer la veille écologique et l'assistance aux évaluations d'incidences

Communiquer les inventaires et toutes données (dont l'animateur a connaissance) nécessaires à la bonne prise en compte des habitats et des espèces dans les études préalables.

La structure animatrice doit permettre aux porteurs de projets d'identifier les enjeux de conservation du site et les précautions à prendre.

L'animateur doit mettre à jour les informations portées sur la fiche de synthèse du site (fiche destinée à aider les porteurs de projet à réaliser leurs évaluations des incidences) : ces propositions doivent suivre l'évolution de la connaissance des enjeux du site, et être transmises à la DDT pour validation et publication.

Répondre aux demandes d'information ou d'avis des administrations sur des dossiers d'études d'incidences Natura 2000 concernant le site.

Donner des conseils aux porteurs de projets

Assurer une veille locale et alerter l'administration

Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

La structure animatrice peut jouer un rôle d'information et de sensibilisation des différents acteurs concernés par ces plans et programmes publics. Elle est ainsi amenée à travailler en collaboration avec les différents services de l'Etat (DREAL, DDT, préfecture ...) et les établissements publics (OFB, Agence de l'eau, ONF, CRPF, ...). Ce soutien

<p>passé également par la relecture des différents documents et la transmission d'éventuelles modifications aux rédacteurs de ceux-ci.</p> <p>Organisation de réunions</p> <p>- de coordonner les avis techniques : la décision de mettre en œuvre certaines mesures du DOCOB pourra nécessiter l'avis technique d'un ou plusieurs experts (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel - CSRPN -, technicien rivière, technicien de la fédération des chasseurs, émanation technique du comité de pilotage, Commissions régionales agro-environnementales - CRAE -, Commissions départementales d'orientation agricole – CDOA -, etc.). Le cas échéant, la structure animatrice est chargée de réunir les personnes compétentes afin de recueillir leur avis et de bâtir, en conséquence les contrats concernés</p> <p>- de préparer les réunions du COPIL et d'en assurer le secrétariat</p> <p>Gestion administrative et financière</p> <p>Compléter annuellement l'outil en ligne de suivi des sites Natura 2000 : SIN2.</p>	
<p>Opérations associées : EVA1</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Réalisation : nombre de réponses aux différentes sollicitations, remplissage SIN2, nombre d'évaluations d'incidences traitées</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du DOCOB</p>	
<p>Cout estimé : 15 jours par an Nature des dépenses : animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p><u>Réalisation</u> : animateur Natura 2000 <u>Partenaires potentiels</u> : DDT, LPO AURA pour les EI</p>	

<p style="text-align: center;">ANI2 «Actualiser le DOCOB »</p>	<p>Objectif général : D - Suivre, évaluer la mise en œuvre du Docob</p>
<p>Méthodologie : Mettre à jour le Docob Réviser le programme d’actions en fonction des besoins</p>	<p>Objectif opérationnel : 2 - Actualiser le Docob</p> <p style="text-align: center;">Niveau de priorité de la mesure : ***</p>
<p>Modalités de mise en œuvre : Analyse bibliographique et réalisation d’entretiens pour la mise à jour du diagnostic socio-économique. Procéder à la révision du diagnostic écologique du Docob en fonction des inventaires, des nouvelles données apportées par les acteurs du territoire (experts naturalistes et autres) et des résultats des suivis sur l’état de conservation des espèces d’intérêt communautaire. Travailler avec les acteurs locaux à la révision du programme d’actions.</p>	<p>Outils mobilisés : /</p>
<p>Opérations associées : Toutes les actions</p>	
<p>Calendrier de réalisation : lorsque les services de l’Etat et le comité de pilotage le trouve opportun et en fonction des ressources financières disponibles.</p>	<p>Indicateurs de suivi :</p>
<p>Cout estimé : 20 000€ Nature des dépenses : animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	<p>Réalisation : réactualisation effectuée quand nécessaire (à la demande de l’Etat ou du COPIL)</p>
<p>Réalisation : animateur Natura 2000 Partenaires potentiels : LPO AURA, DDT</p>	